

# *Groupe National Milieux Humides*

---

## *Réunion du Groupe Thématique Aménagement du territoire*

**4 décembre 2017**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Groupe thématique “Aménagement du territoire”

---

## 6<sup>ème</sup> réunion du Groupe Thématique « Aménagement du territoire » consacrée à la GEMAPI et zones humides

Lundi 4 décembre 2017  
Tour Séquoia – Salle TS 19-A  
Ministère de la transition écologique – Paris La Défense

# Groupe thématique “Aménagement du territoire”

## Ordre du jour

10h00 – 10h30

- Tour de table
- Le contexte national

Intervenant : Ghislaine FERRERE, Chargée de mission Milieux humides -  
Convention de Ramsar - Bureau de la ressource en eau et des milieux aquatiques

10h30 – 11h00

- GEMAPI et gestion intégrée par bassin versant

Intervenant : Catherine GREMILLET, Directrice de l'Association Française des  
Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB)

11h00 – 11h30

- Prise de compétence GEMAPI par les communautés et métropoles : état des lieux

Intervenant : Pauline PRÊTRE, Assemblée des Communautés de France (ADCF)

11h30 – 12h00

- L'appropriation de la compétence GEMAPI par les élus du territoire, un état des lieux contrasté

Intervenant : Laure SEMBLAT, Adjointe au Chef de département du Cycle de l'eau  
à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

12h00 – 12h30

- Discussion

# Groupe thématique “Aménagement du territoire”

## Ordre du jour

14h00 – 14h30

○ Organisation territoriale de la GEMAPI : Gouvernance et mise en œuvre !  
L'exemple du Syndicat mixte AMEVA.

Intervenant : Olivier MOPTY, Directeur de l'AMEVA (EPTB Somme)

14h30 – 15h00

○ Quelle perception de la GEMAPI et quel rôle pour les Agences de l'eau ?

Intervenant : Jean-Baptiste REVILLON, Direction Connaissance & Planification -  
Agence de l'eau Seine-Normandie.

15h00 – 15h30

○ Débat

15h30 – 16h30

- Echange sur les points transversaux,
- Point sur les volets CESP des actions suivi par le Groupe thématique,
- Renseignement des fiches et du tableau de bord des actions,
- Bilan et valorisation du 3<sup>ème</sup> PNAMH,
- Modalités de définition d'un nouveau "Plan" ou autre à suivre
- Questions diverses.

16h30 : Clôture de la réunion

# Contexte national

---

- **Création AFB janvier 2017 et mise en route, CO à venir avec sans doute des repositionnements**
- **Réorganisation DEB, missions à redéfinir et à « recalcr » avec l'AFB (par ex : transfert ONB, PR, ..)**
- **Nouvelles compétences « Biodiversité » des agences de l'eau et Préparation des 11èmes programmes d'intervention 2019-2024**
- **Modifications au niveau des collectivités dont GEMAPI**
- **Renforcement souhaité pour les MH par le MTES**

# Contexte national

## Travaux finis, en cours ou prévus (notamment) :

- **Guide sur la prise en compte des MH dans les PAPI**
- **2ème Grand prix Milieux humides et urbanisme**
- **Diffusion de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des ZH (formations) ; V2 en 2019**
- **Pilotage AFB des travaux sur les données de suivi et d'inventaires : Mhéo et RPDZH**
- **Révision des textes suite à l'arrêt du Conseil d'Etat sur la caractérisation des zones humides**
- **GT sur ZHIEP et ZSGE**
- **GT sur l'exonération TFNB**
- **Mise en œuvre du rapport des inspections MAA/MTES sur l'élevage en MH**

# Contexte PNMH/GNMH

---

## ➤ Année 2018 = dernière année du Plan :

- . Bilan par les Gth et DEB : état d'avancement des actions, appréciation sur les + et -, bilan du fonctionnement
- . Evaluation : a priori pas sur le seul PNMH, mais plus globalement sur la politique MH (rapport CGEDD ou mission parlementaire?)
- . Valorisation des actions du 3è Plan : grand messe nationale et quelques animations régionales pour communiquer vers les acteurs locaux ? (tables rondes..)
- . Suites à donner, pistes : ne pas refaire un plan « fourre-tout mais non exhaustif », plutôt un 4è « Plan » (ou « Stratégie ») plus ciblé sur les grandes priorités + porté en interministériel, en articulation avec la nouvelle SNB ?

# Contexte PNMH/GNMH

---

## ➤ Intégration dans le Comité national Biodiversité :

- . Loi biodiversité (art. L134-1 Code Env)
- . Décret 17 mars 2017 : composition
- . Arrêté 22 septembre 2017 : nomination des membres = recoupement partiel
- . « Intégration » dans la sous-commission « Stratégies nationales, européennes et internationales » du CNB avec Gth en GT : modalités en cours de définition
- . Dernière réunion du GNMH « ancien » le 18/12/2017, mais Gth continuent à travailler selon modalités inchangées



# Contexte PNMH/GNMH

---

## ➤ GNMH du 18/12/2017 :

- . Intégration dans CNB et Fonctionnement à venir
- . Stratégie AFB – ARB ?
- . Stratégie DEB – CRB ?
- . Avancement global des actions
- . Présentation d'actions phares 2017, par ex : rapport Elevage en MH ; GP MH et urbanisme ; ... ; quid pour AT ?
- . Bilan-Valorisation du 3ème PNMH
- . Suites à donner : 4è Plan ou Stratégie ?
- . Nouvelle stratégie CESP pour les MH
- . Actus Ramsar (dont désignation Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre)

---

Merci de votre attention et de  
votre implication !



# Groupe thématique “Aménagement du territoire”

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

		Fiche action
11	Renforcer la séquence "Eviter Réduire Compenser" (ERC) sur les zones humides en privilégiant l'évitement puis la réduction	<a href="#">Fichier</a>
11a	Réaliser une méthode d'évaluation rapide des fonctions des zones humides	<a href="#">Fichier</a>
11b	Développer des plans territoriaux de préservation et de restauration des zones humides	<a href="#">Fichier</a>
11c	Poursuivre l'expérimentation sur la séquence ERC en zone humide	<a href="#">Fichier</a>

# Groupe thématique “Aménagement du territoire”

Axe 3 : Entretien, préserver et reconquérir les milieux humides

		Fiche action
14	Mettre en oeuvre les plans d'action des SRCE/SAR en matière de restauration des milieux humides	<a href="#">Fichier</a>

# Groupe thématique “Aménagement du territoire”



Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espaces

Axe 4.2 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques publiques de gestion de l'espace

		Fiche action
26	Réaliser un guide de prise en compte des milieux humides dans une approche intégrée de prévention des inondations	Fichier
27	Réaliser un guide de prise en compte des milieux humides dans une approche intégrée de protection des captages d'alimentation en eau potable (AEP)	Fichier
28	Recenser, structurer et valoriser les expériences de mise en synergie de la gestion des milieux humides et de la prévention du risque d'inondation ou de submersion marine	Fichier

# Groupe thématique

## “Aménagement du territoire”



Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Axe 5.3 : soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

		Fiche action	Autre document
46	Organiser un colloque national sur la continuité écologique et le fonctionnement des milieux littoraux et estuariens	Fichier	Doc.
47	Poursuivre la dynamique de protection foncière des milieux humides littoraux et estuariens	Fichier	
48	Promouvoir le rôle des milieux humides dans la gestion des risques littoraux et dans la gestion intégrée du trait de côte	Fichier Fichier	



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer